

[Text]

We had a horrific situation in Listowel, Ontario, where a gun dealer and hunter had various personal problems and subsequently took his own life following an armed stand-off with police. Why do we have to have so many weapons in one place? We have had so many guns stolen from homes. In Kemptville, Ontario, not that far from here, 80 guns were stolen, showing up in criminal offences. In Concord, Ontario, some 60 weapons were stolen. Where does it end?

We have to control the access so that we do collect information about people. In the Mental Health Act right now, there is no provision whereby the police can gain access to confidential medical records. My point is that if that is the situation, how do you determine whether or not a person is lying on the form? We are putting all this emphasis on one form. We are asking people if they have been convicted of an offence involving violence, threatened or attempted, or if they have a history of mental illness in which violence, threatened or attempted, was used. Yet the police have no authority whatsoever to search your mental history, etc.

I believe there should be a requirement that a consent form is signed at the time you apply for a firearms acquisition certificate. It is a price we pay, as far as I am concerned, for owning a firearm. The references follow because who knows you better than members of your community? Perhaps that means a police investigation. These are checks and balances to protect us from someone who might decide to take a shotgun at some point and kill people in a shopping centre. Is it too much to ask if we can ban smoking in Canada—that was a private member's bill—that we cannot ban firearms? I find it paradoxical.

I would say to you today that, yes, we have to look at the whole area of firearms control at the access point. That includes ammunition, the age of the person, how many weapons you have and the velocity of these weapons. Do we want a society in Canada where somebody will be able to go deer hunting and fire a gun where the bullet will travel two miles? I find that absolutely bizarre. It is a question of personal safety in the woods.

Mr. MacLellan: Mr. Davies, could you just perhaps give me an overall picture? You mentioned that Bill C-51 in 1978 helped; it reduced armed robberies. Obviously there has been a change in recent years. Do you see that the picture is changing, that there is a trend to more gun ownership or gun use and armed violence or violent crimes, or whatever, that you would say would be an indication or even an alarming trend?

[Translation]

Nous avons eu une histoire atroce à Listowel [Ontario], où un marchand d'armes à feu qui était aussi un chasseur a eu divers problèmes personnels et a fini par s'ôter la vie après avoir tenu tête à la police avec une arme. Pourquoi doit-il y avoir tant d'armes au même endroit? Il y a tellement d'armes à feu qui ont été volées chez des particuliers. À Kemptville (Ontario), pas très loin d'ici, on a volé 80 armes à feu, que l'on retrouve à l'occasion d'infractions pénales. À Concorde (Ontario) on en a volé 60. Où cela va-t-il finir?

Il faut pouvoir contrôler l'accès pour avoir des renseignements sur les gens. À l'heure actuelle, dans la Loi sur la santé mentale, il n'existe pas de dispositions permettant à la police d'avoir accès aux dossiers médicaux confidentiels. Si tel est le cas, comment peut-on savoir si une personne ment en remplissant le formulaire? Nous donnons une telle importance à un seul formulaire. Nous demandons aux gens s'ils ont été condamnés pour des infractions comportant des actes de violence, qu'il s'agisse de menaces ou de tentatives de violence, s'ils ont des antécédents de maladie mentale ou s'ils ont fait des actes de violence, qu'il s'agisse de menaces ou de tentatives de violence. Or, la police n'a aucun droit de regard sur vos antécédents mentaux, etc..

J'estime que l'on devrait exiger que l'on signe une autorisation au moment où l'on demande un certificat d'acquisition d'arme à feu. C'est le prix que l'on devrait payer, me semble-t-il, pour posséder une arme à feu. On pourra ensuite obtenir des références, car qui vous connaît mieux que les membres de votre communauté? Cela signifie peut-être qu'il y aura une enquête de la police. On doit procéder à des vérifications pour se protéger de ceux qui pourraient prendre un fusil de chasse à un moment donné pour aller tuer des gens dans un centre commercial. Est-ce trop demander, alors qu'il est possible d'interdire la cigarette au Canada—à la suite d'un projet de loi d'initiative parlementaire—que d'interdire les armes à feu? Je trouve cela un peu paradoxal.

Je vous dirais qu'il faut effectivement étudier toute la question du contrôle des armes à feu au point d'accès. Il faut pour cela tenir compte des munitions, de l'âge de la personne, du nombre d'armes qu'elle a et de la rapidité de ses armes. Voulons-nous au Canada une société où tout le monde pourra aller à la chasse au cerf et tirer des balles avec des fusils qui ont une portée de deux milles? Je trouve cela vraiment curieux. C'est une simple question de sécurité personnelle dans les bois.

• 1600

M. MacLellan: Monsieur Davies, pourriez-vous me décrire la situation générale? Vous dites que le projet de loi C-51 a été utile en 1978; il a entraîné une diminution des vols à main armée. Il y a de toute évidence eu une évolution ces dernières années. Pensez-vous que la situation change, que l'on a tendance à posséder davantage d'armes à feu, ou à en utiliser davantage, et à avoir des actes de violence avec armes ou des crimes violents, etc., au point que cela est une indication ou même une tendance alarmante?